

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 2012

Présents : M.DOUET Jean-Paul, Mme GON Sylvie, M. NORMAND Anthony, Mme STEIN Rachel, M. BOUCON Denis, M. VONCK Daniel, Mme CROMBEZ Isabelle, Mme FAUCHER Odile, M. PICOU Jean-François.

Absents excusés : M. MAQUET Jacques donne pouvoir à M. VONCK Daniel, M. ANSART Raymond.

Présents dans la salle : Mme LOCRE secrétaire, Messieurs MOYON et GAILLARD

Secrétaire de séance : Mme STEIN Rachel

Signature du dernier compte-rendu par les membres présents.

Ordre du jour :

- **Délibérations**
 - o **Budget de la commune :**
 - **Décision modificative n°1**
 - o **SMACL**
 - o **Cotisation à l'association « Notre Village »**
- **Point avancement procédure PLU**
- **Circulation VC7 (Montagny-Silly Le Long)**
- **Travaux en cours**
- **Communications diverses**

DÉLIBÉRATIONS

- o **Budget de la commune :**
 - **Décision modificative n°1**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dorénavant les honoraires liés à la procédure du PLU peuvent être inscrits dans la section d'investissement au compte 202 au lieu de la section de fonctionnement (compte 6228). Cela a pour principal intérêt de pouvoir récupérer la TVA. Il faut donc modifier les inscriptions budgétaires en conséquence.

- o **SMACL**

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire de prendre une délibération afin de pouvoir encaisser le remboursement de l'assurance concernant le sinistre de la toiture de l'église. Remboursement à hauteur de 1 561.04€.

- o **Cotisation à l'association « Notre Village »**

Monsieur le Maire informe qu'il est possible de cesser de verser la cotisation à l'association « Notre Village ». Cette association aide à revitaliser le commerce des communes rurales. Cette cotisation est de 256.80€ par an. A noter que la commune n'a jamais utilisé les services de cette association.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité l'ensemble de ces points.

POINT AVANCEMENT PROCÉDURE PLU

M. Anthony NORMAND expose au Conseil Municipal l'état d'avancement du Plan Local d'Urbanisme :

Vendredi 25 mai 2012, a eu lieu la 3^{ème} réunion (en comprenant 5) de la phase de diagnostic.

Cette réunion avait pour objet les servitudes et les perspectives d'usage des exploitations agricoles.

Il en ressort que le point essentiel de réflexion se fera sur le devenir des corps de ferme de notre commune. Le bureau d'études va travailler sur ce point avec précision.

Un représentant de la chambre d'agriculture était présent. Son devoir sera de demander aux propriétaires de ces exploitations leurs intentions.

La prochaine réunion aura lieu le 26 juin 2012 à 15h. Cette dernière aura pour sujet la voirie, et les différents réseaux (eau potable, EDF, etc...). Pour clôturer cette phase, il y aura une réunion de synthèse le 9 juillet 2012.

Viendra ensuite la 2^{ème} phase comprenant le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

Enfin, aura lieu la 3^{ème} phase de concertation et d'information au public.

CIRCULATION VC7 (MONTAGNY-SILLY LE LONG)

Monsieur le Maire a rencontré un représentant de la Direction des Routes du Nord, afin de connaître le devenir de cette voie communale.

Après concertation, le Conseil Municipal décide de placer au début de la rue du Moutier un panneau « sens interdit à 500m », et d'y ajouter un panneau indiquant la RN2 via Nanteuil. De plus, il sera mis un sens interdit au niveau de l'église.

Cette décision ne sera utile que si la commune de Silly Le Long prend les mêmes dispositions. Une demande émanant du Conseil Municipal sera faite dans ce sens. Le conseil donne son accord à l'unanimité.

TRAVAUX EN COURS

- Des barrières ont été installées devant l'école.
- Une opération d'entretien et de peinture est en cours. Les grilles de la mairie ont été faites, celles de la mare le seront bientôt.
- Le fleurissement de la Mairie a été effectué.
- Des bancs ont été commandés pour renouveler les anciens. Il y en aura de nouveaux à l'école, et à la bibliothèque.
- Une réflexion est menée pour remplacer les jeux extérieurs de la maison des loisirs (les derniers ont été installés en 1990).
- L'achat d'une remorque est décidé afin de compléter l'équipement du pick-up.
- Les portes de la maison des loisirs ont été remplacées (les dernières avaient été montées avec une serrure inversée).
- Des travaux ont été faits dans les vestiaires du club de football.
- Monsieur le Maire indique qu'il a relancé la SAUR pour que soit terminée la réfection des parterres rue Porte de Baron. Toutefois, l'affaire est délicate. Un expert mandaté par le Département, et un autre par la SAUR se sont rencontrés afin de trouver un arrangement. Cela semble compliqué ; aucun accord n'a pour l'instant été trouvé.
- Concernant le personnel :
 - M. Jean-Paul JOZWAK est en attente d'un renouvellement de contrat. Tant que la situation n'est pas décantée, M. JOZWAK bénéficie d'un contrat dit « contractuel ».
 - Le contrat de M. Alan TIXIER a été renouvelé pour une période de 6 mois, subventionné à 75%.
 - Durant les vacances d'été, Mesdemoiselles Tatiana LEGRAND et Cindy DOUET seront embauchées.
 - Mademoiselle Sylvie TROLLE mise à disposition par le SIVOS est de nouveau en arrêt maladie.

COMMUNICATIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire a rencontré M. MEIGNEN concernant le problème de lapins à la station d'épuration. Cet entretien a permis également de revoir le dossier concernant l'échange de parcelles, toujours en cours, afin de contenter toutes les parties.
- Le mercredi 30 mai 2012, aura lieu une réunion où interviendront le SE60 et ERDF. Cette réunion a pour but de trouver une solution pour rattacher Montagny et plusieurs autres communes dépendantes actuellement d'ERDF Seine et Marne au secteur de l'Oise.
- Enfouissement des réseaux : le SE60 a fait parvenir un détail des interventions à venir. Toutefois, il semblerait qu'il y ai des erreurs. Cela va être revu.

- Le 19 juin 2012 à 18h, à la Mairie de Nanteuil le Haudoin. aura lieu la réunion annuelle pour le tirage au sort des jurés d'assises. M. Daniel VONCK sera présent.
- FPIC (Fond National de Péréquation Intercommunal et Communal) : nous ne sommes pas concernés cette année.
- Par courrier du 21 mai 2012, le Président du Conseil Général nous a informé de la politique de déploiement du numérique dans notre département.
M. Anthony NORMAND expose au Conseil Municipal le principe de ce projet. Le but est que le département soit équipé du très haut débit dans les quinze années à venir.
M. Anthony NORMAND nous indique que la commune devra statuer sur la politique qu'elle veut adopter. Plus vite nous donnerons un accord, plus vite les travaux pourront débiter (à la seule condition que Montagny ne soit pas la seule commune aux alentours à vouloir faire ce changement). Notre commune pourrait faire partie de la première phase, la priorité étant accordée aux secteurs non intéressés par les opérateurs en raison de leur faible intérêt commercial.
Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de donner suite à ce projet.
- VERDI informe la commune que les entrées via les cartes d'accès dans les déchetteries VERDI sont reportées à octobre 2012.
- La commune a été sollicitée pour le tournage d'un film. Une réflexion est en cours pour l'accepter ou non.
- Une collecte en faveur de l'épicerie sociale est organisée dans notre commune, pendant les heures d'ouverture de la mairie du 29 mai au samedi 2 juin 2012.
- Le 21 juin 2012, le jury régional du fleurissement des villages passera dans la commune.
- La fête des écoles aura lieu le 15 juin 2012 à partir de 18h.
- L'équipe de football vétérans organise un tournoi les 16 et 17 juin 2012.
- Messieurs Jean-Paul DOUET, Denis BOUCON et Daniel VONCK, ont représenté Montagny à l'occasion de la 10^{ème} année des « jARTdins » organisée par la commune de Montagny en Vexin. Il a été convenu que les représentants de ce village seront invités à nos prochaines festivités.
- Les résultats des récompenses des communes faisant preuve d'originalité dans leur service par une initiative territoriale nous ont été remis.
- Les rapports annuels de la SAUR des services eau potable et assainissements nous ont été transmis.
- Les festivités à l'occasion du tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques ROUSSEAU ont débuté au Parc Jean-Jacques Rousseau d'Ermenonville ainsi que dans tout le département. Le programme est à disposition en mairie.

La séance est levée à 22h07.